



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

**- 1 - Acte de naissance.**

CHASSARD Henri Marie Ernest est né à Fédry le 4 septembre 1890.

Au milluit cent quatre-vingt-dix, le  
 quatre septembre à neuf heures du matin, devant nous  
 Mouton Naidas, Maire, officier de l'état civil de la commune  
 de Fédry, canton de Champrière sur Saône (haute saône)  
 a comparu en la maison commune Caroline Bugon, âgée  
 de trente un ans, sage femme domiciliée à Féry sur Saône  
 laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin  
 né ce présent jour à trois heures du matin au domicile  
 à Fédry, du sieur Durand Léon, commis étant le fils  
 légitime du sieur Chassard Ernest âgé de vingt six  
 ans, sans profession & présentement absent de France,  
 & de Berthe Durand âgée de vingt huit ans sans  
 profession son épouse domiciliée à Fédry où elle demeure

Née  
 Naisance  
 de Chassard  
 Henri Marie  
 Ernest  
 le 4 Septembre

chez son père aucun enfant, elle a donné les prénoms de  
 Henri Marie Ernest Chassard. — Lesdites déclarations  
 & présentations ont été faites en présence de  
 Durand Léon, âgé de soixante-quatorze ans  
 aïeul maternel & l'enfant premier témoin, de Cami-  
 rat Jean Pierre âgé de soixante-quinze ans,  
 second témoin, les deux propriétaires rentiers domi-  
 ciliés à Fédry. De qui nous avons aussitôt  
 dressé le présent acte, & après en avoir donné  
 lecture aux parties & témoins ils l'ont immédia-  
 tement signé avec nous.

Lamire  
 Durand  
 Caroline Bugon  
 Le Maire



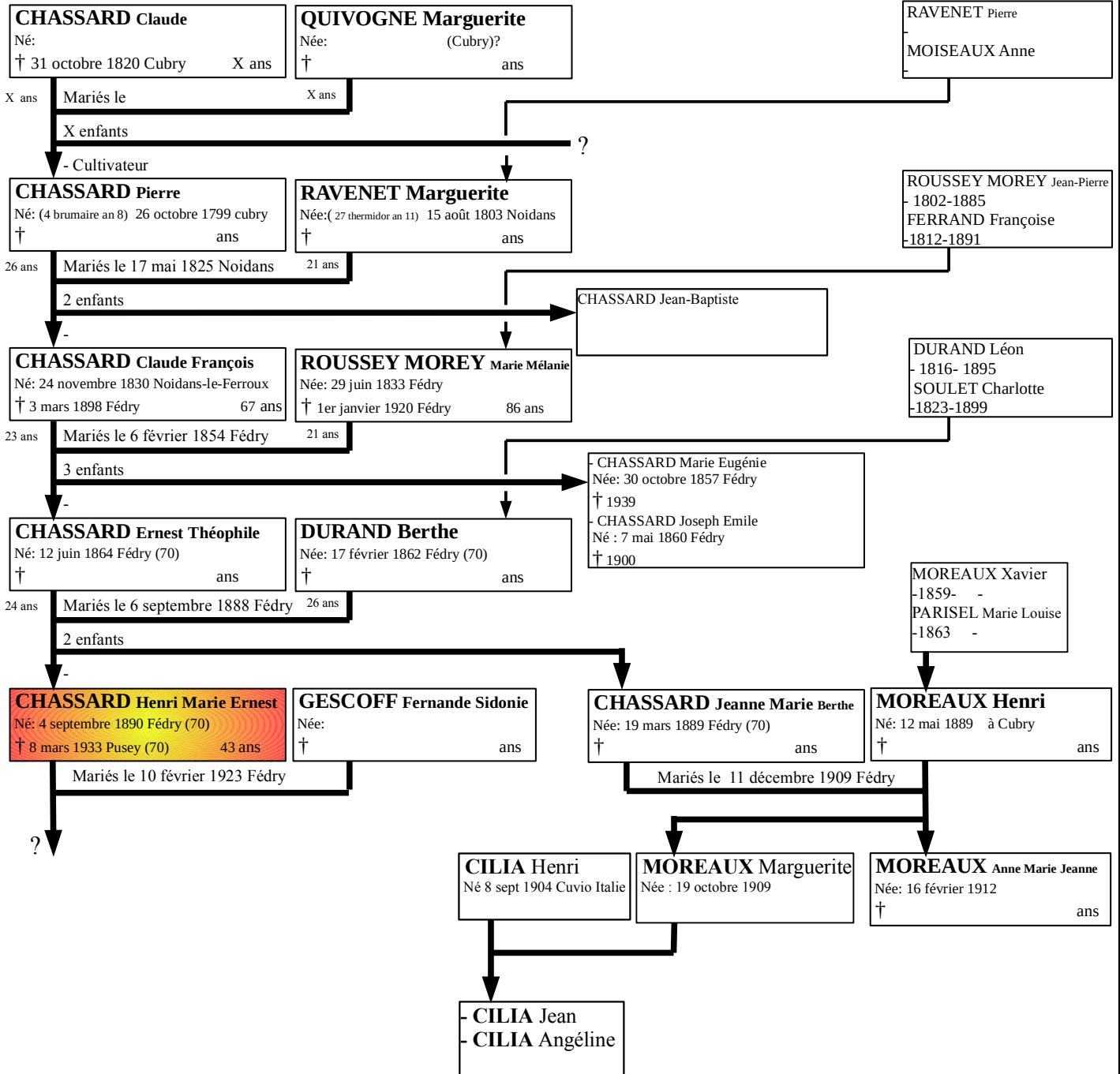
\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri

## - 2 - Ascendance de l'individu.





\*

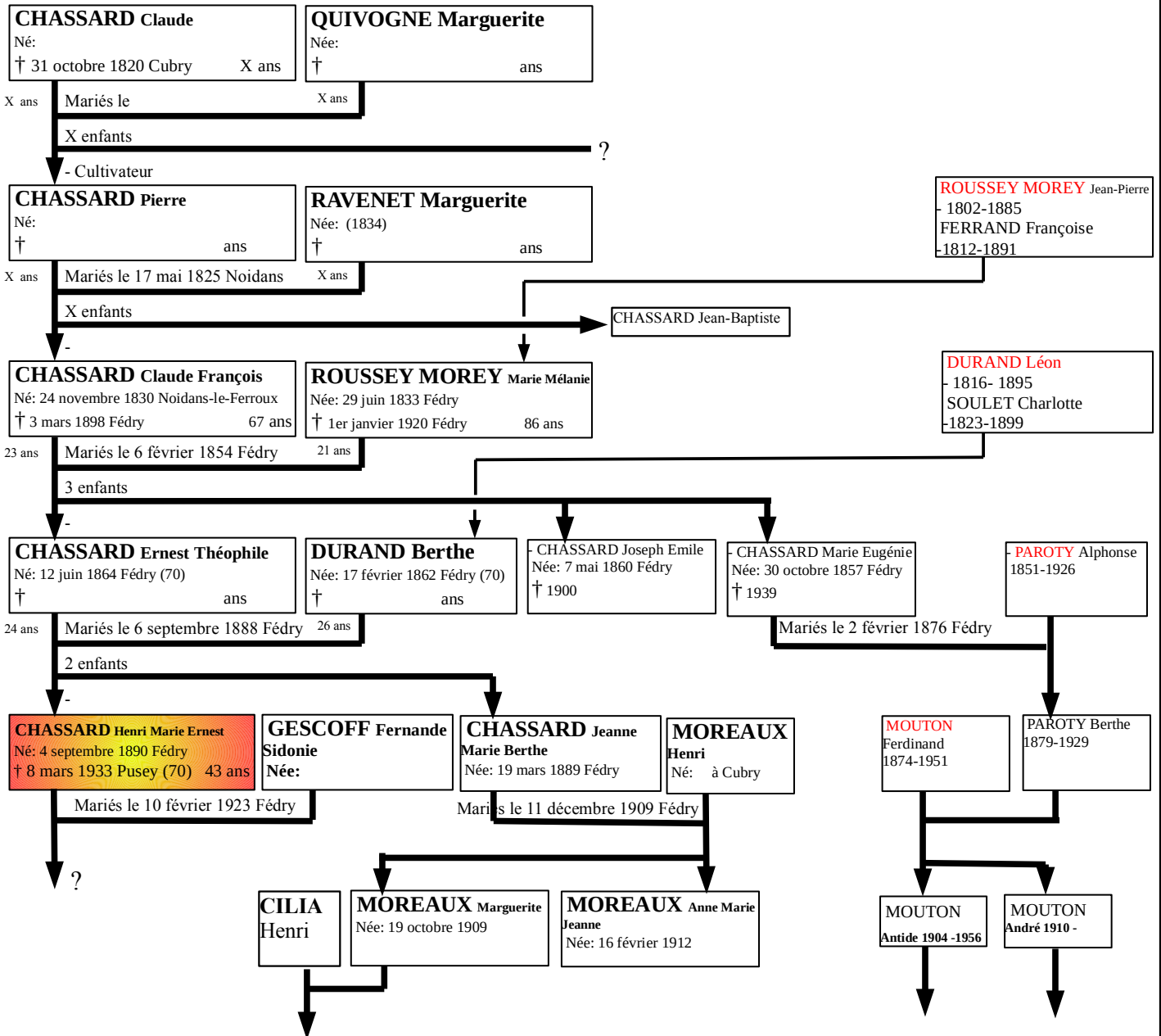
# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

## - 3 - Ascendance avec des proches connus de Fédry.





\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri****- 4 - Recensements Fédry 1891- 1911.****Recensement Fédry 1886**

Grande rue

Grand	77	Durand	Lion	69	in	Dropt.	chef de ménage
	78	Soulet	Charlotte	62	in		son épouse
	79	Durand	Berthe	24	in		leur fille

**Recensement Fédry 1891**

Grande rue

Grand	69	Durand	Lion	74	in	rentier	chef de ménage
	70	Soulet	Charlotte	67	in		son épouse
	71	Durand époux Chassard	Berthe	29	in		leur fille
	72	Chapard	Jeanne	20	in		fille de son épouse
	73	Chapard	Isidore	10	in		leur fils

Rue des Perrières

26	65	Chapard	Elisa	60	in	cect.	chef de ménage
	66	Koupy	Marie	57	in		son épouse

Perrières.	74	Chapard	Emile	30	in	districteur	chef de ménage
	75	Simonin	Jule	27	in		son épouse
	76			20	in	journalier	chef de ménage

Rue des Prés

3	14	Tardy	Stéphane	39	in	cult.	chef de ménage
	15	Chapard	Eugénie	33	in		son épouse
	16	Tardy	Berthe	11	in		leur fille
	17	Tardy	Jos. B <sup>is</sup>	71	in		leur fils



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

**Recensement Fédry 1896**

Rue d'Enfer

47 } 50	131	Soulet	Charlottes	72	id	Agente	chef de ménage
	132	Durand	Berthe	34	id		sa fille
	133	Chassard	Jeanne	7	id		sa petite fille
	134	Chassard	Henri	5	id		son petit fils

Rue des Perrières

66 } 69	189	Chassard	M <sup>lle</sup> Jeanne	66	id	P <sup>te</sup> cultivateur	chef de ménage
	190	Roussy	Marie	61	id		P <sup>te</sup> de chef de ménage

Rue des Près

103 } 107 } 299	299	Parotry	Jean Baptiste	76	id	banquier	chef de ménage
	300	Parotry	Alphonse	44	id	P <sup>te</sup> cultivateur	chef de ménage

104 } 108	301	Chassard	Eugénie	38	francise		P <sup>te</sup> de chef de ménage
	302	Parotry	Berthe	16	id		sa fille

**Recensement Fédry 1901**

Rue d'Enfer

150	Durand	Berthe Marie	39	id	chef de ménage	Epicière
-----	--------	--------------	----	----	----------------	----------

50 } 52	151	Chassard	Jeanne Marie	12	francise	sa fille	banquier
	152	Chassard	Henri	10	id	son fils	banquier

Rue des Près

108 } 112	295	Parotry	Alphonse	49	id	chef de ménage	Cultivateur
	296	Chassard	Eugénie	41	id	P <sup>te</sup> de chef de ménage	Cultivateur



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

**Recensement Fédry 1906**

Rue des Près

7	29	85	Paroty	Alphonse	1851	id	id	chef de ménage	propriétaire	patron
		86	Chassard	Eugénie	1857	id	id	femme	Chassard	Paroty

Rue d'Enfer

8	2	36	103	Durand	Berthe	1862	id	id	chef de ménage	épicière	patron
			104	Chassard	jeanne	1889	id	id	filie	brodeuse	patron
			105	Chassard	Henri	1890	id	id	fil	neton	

**Recensement Fédry 1911**

Rue d'Enfer

Rue	1	1	145	Durand	Berthe	1862	Fédry		chef de ménage	épicière	patron
			146	Moravia	jeanne	1889	id		filie	brodeuse	patron
			147	Chassard	Henri	1890	id		fil	neton	
			148	Moravia	Marquvite	1909	total	(trage)		petite fille	neton

Rue des Près

Rue	7	7	219	Paroty	Alphonse	1851	id		chef de ménage	propriétaire	patron
			220	Chassard	Eugénie	1857	id			femme	Chassard

**Recensement Fédry 1921**

Rue d'Enfer

1	1	104	Durand	Berthe	1862	Fédry	20	chef de ménage	épicière	patron
		105	Chassard	Henri	1890	20	20	fil		

Rue des Près

6	4	110	Paroty	Alphonse	1851	Fédry	20	chef de ménage	20	20
		109	Chassard	Eugénie	1857	20	20	femme	20	20



Fédry mon doux village

\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

### **- 5 - Croquis maison familiale.**

Vérifier sur les recensement plus récents si l'épicière n'était pas en face des Dériot sur l'ancienne place de la fontaine.  
Voir ancienne carte-postale.



### **- 6 - Acte de mariage.**

L'acte n'est pas consultable par internet dans les archives de Haute-Saône.



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

**- 7 - Fiche matricule.**

*Fiches nées le 16 octobre 1910*

Nom : <b>Chassard</b>		Numéro matricule du recrutement : <b>190</b>																																							
Prénoms : <b>Henri, Marie, Ernest</b>		Classe de mobilisation : <b>1910</b>																																							
<b>ÉTAT CIVIL.</b>																																									
Né le <b>11 septembre 1910</b> , à <b>Fédry</b> , canton de <b>Pampierre sur salon</b> , département de <b>la Haute Saône</b> , résidant à <b>Fédry</b> , canton de <b>Pampierre</b> , département de <b>la Haute Saône</b> , profession de <b>land</b> , fils de <b>Ernest</b> et de <b>Turand, Berthe</b> , domiciliés à <b>Fédry</b> , canton de <b>Pampierre</b> , département de <b>la Haute Saône</b>																																									
Marié le																																									
<b>SIGNALEMENT.</b>																																									
Cheveux : <b>bruns, noir</b>		Renseignements photographiques complémentaires																																							
Yeux : <b>verts, lig. verdâtre</b>																																									
Inclinaison : <b>normal</b>																																									
Front : <b>hauteur : moyen</b>		Taille : <b>1 mètre 74</b> centimètres.																																							
Largeur : <b>large</b>		Taille rectifiée : <b>1 m.</b> cent.																																							
Dos : <b>sois</b>		Marques particulières																																							
Base : <b>large</b>																																									
Nes. : <b>hauteur : moyen</b>																																									
Saillie : <b>normal</b>																																									
Largeur : <b>normal</b>																																									
Visage : <b>long</b>																																									
Degré d'instruction générale : <b>1</b>																																									
<b>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.</b>																																									
Classé dans la <b>5<sup>e</sup></b> partie de la liste en 1911 <i>ajourné faculté</i>																																									
Classé dans la <b>2<sup>e</sup></b> partie de la liste en 1914 <i>non service synthétique</i>																																									
<b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b>																																									
Inscrit sous le n° <b>22</b> de la liste <i>dans le canton de Pampierre sur salon</i>																																									
<i>Incapable de compter sur sa famille après décès de ses parents le 10 octobre 1914</i>																																									
<i>Reformé le 10 octobre 1914. Réformé N° 2 par la Commission spéciale d'Appel le 21 octobre 1915 pour incapacité de contribution.</i>																																									
<i>Cette décision a été annulée par le Conseil de révision de la Haute Saône le 10 octobre 1914 pour réintégration tardive.</i>																																									
<i>Appelé à l'activité en vertu du décret du 3 septembre 1914. Affecté au 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Arrivé au corps le 7 février 1915.</i>																																									
<i>Reformé N° 2 par la Commission de Reforme de Langres le 22 mars 1915 pour tuberculose pulmonaire.</i>																																									
<i>Reformé temporairement l'Etat par la Commission spéciale de Langres le 27 septembre 1915 pour tuberculose pulmonaire, en congé au 21<sup>e</sup> Régiment.</i>																																									
<i>Reformé N° 2 par la Commission spéciale de Langres le 10 février 1916 pour tuberculose pulmonaire. Réformé N° 2 sans franchise. Décision de la Commission de Reforme de Besançon le 29 avril 1920 pour tuberculose pulmonaire.</i>																																									
<i>Reformé définitivement N° 2 par la Commission de Besançon le 28 avril 1920 pour incapacité au travail. 27 lignes hyperostéose sans restriction de l'activité civile. 27. Polyarthrite du côté du poignet. 37. tuberculose pulmonaire.</i>																																									
<i>Crédité le 8 mars 1933 à Jussy ans du service en date du 22 mai 1933</i>																																									
<b>Mis à jour à l'ESA CON le 15 Juillet 1955</b>																																									
<b>Le Capitaine CHAFFAUT</b>																																									
CAMPAGNES.		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.																																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES</th> </tr> <tr> <th colspan="4">PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE RÉGIMENT OU DE RÉSIDENCE</th> </tr> <tr> <th>Date.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivision de région.</th> <th>II colonne de l'annuaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES				PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE RÉGIMENT OU DE RÉSIDENCE				Date.	Communes.	Subdivision de région.	II colonne de l'annuaire.																										
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES																																									
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE RÉGIMENT OU DE RÉSIDENCE																																									
Date.	Communes.	Subdivision de région.	II colonne de l'annuaire.																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">PÉRIODES DE SERVICE</th> <th colspan="2">ÉPOQUE A LAQUELLE L'ARMÉE DOIT FAIRE DANS :</th> <th rowspan="2">DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>Parmi les réserves territoriales.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Supplémentaire dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1<sup>er</sup> dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Supplémentaire dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.</td> <td>(Du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>(Du</td> <td>au</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				PÉRIODES DE SERVICE	ÉPOQUE A LAQUELLE L'ARMÉE DOIT FAIRE DANS :		DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	la réserve de l'armée active.	Parmi les réserves territoriales.	1 <sup>er</sup> dans l	du	au		2 <sup>e</sup> dans l	du	au		Supplémentaire dans l	du	au		1 <sup>er</sup> dans l	du	au		Supplémentaire dans l	du	au		Armée territoriale				Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du	au			(Du	au	
PÉRIODES DE SERVICE	ÉPOQUE A LAQUELLE L'ARMÉE DOIT FAIRE DANS :		DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																																						
	la réserve de l'armée active.	Parmi les réserves territoriales.																																							
1 <sup>er</sup> dans l	du	au																																							
2 <sup>e</sup> dans l	du	au																																							
Supplémentaire dans l	du	au																																							
1 <sup>er</sup> dans l	du	au																																							
Supplémentaire dans l	du	au																																							
Armée territoriale																																									
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du	au																																							
	(Du	au																																							
<p><i>Contre l'Allemagne - du 7 février 1915 au 20 mars 1915. Zone de l'intérieur campagne simple</i></p>																																									
<p>Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (étrangers, condamnés, etc.).</p>																																									





\*

\*

Fédry mon doux village

**- 8 - Historique succinct du Régiment.**A été affecté un moment au 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Langres.**- 9 - JMO du Régiment le jour "J".**

RAS.

**- 10 - Fiche MPF.**

Non

**- 11 - Témoignage extérieur dans le régiment.****- 12 - Action d'éclat, citation, décoration,...**

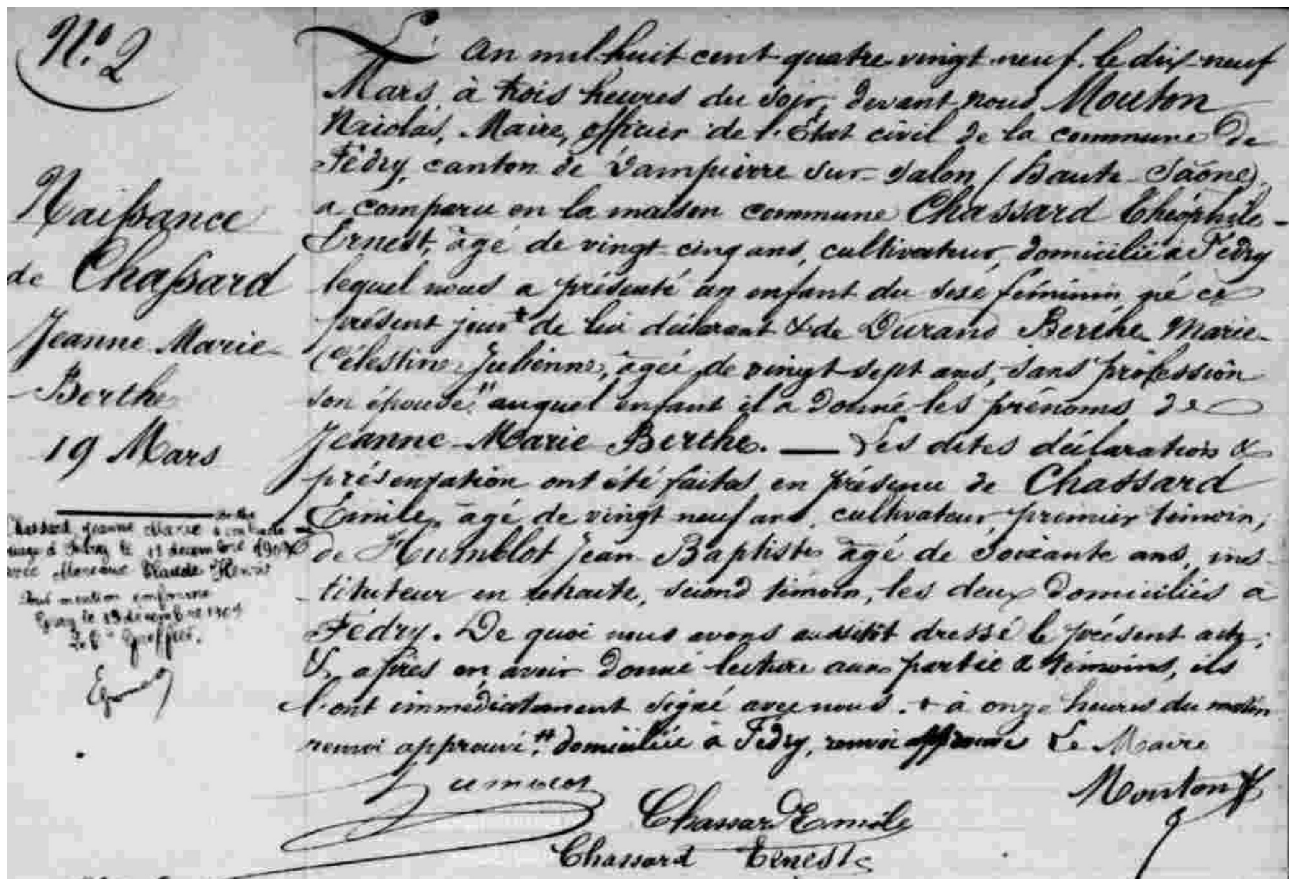
RAS.

**- 13 - Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry.**

RAS.

**- 14 - Divers et Annexes.**

Naissance de sa sœur CHASSARD Jeanne Marie Berthe le 19 mars 1889 à Fédry page 96 /156





\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

Mariage de ses parents CHASSARD Ernest et DURAND Berthe le 6 septembre 1888

Registre Fédry 1883-1892 page 88/156

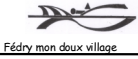
9109  
 Mariage de  
 Chassard Chérophile  
 Ernest Do. Durand  
 Berthe Marie-Célestine  
 Julienne  
 Du 6 Septembre.

Le six mil huit cent quatre vingt huit, le six  
 Septembre, à sept heures du matin. Devant nous  
 Monsieur Niolat, Maire, officier de l'Etat civil de  
 la Commune de Fédry, canton de Dampierre sur Sabon  
 (saute Saone), ibidem comparut par elle-même en la  
 maison commune Chassard Chérophile Ernest âgé  
 de vingt quatre ans cultivateur, domicilié à Fédry &  
 y étant né le Douze juin mil huit cent soixante  
 quatre, ainsi qu'il est constaté par les registres de  
 l'Etat civil de notre commune que nous avons sous les yeux,  
 majeur, fils de Chassard Claude Jeanmès âgé de cinq  
 -vingt huit ans, & de Rousssey Marie-Mélanie âgée  
 de cinquante cinq ans, les deux cultivateurs domiciliés  
 à Fédry, en présence & consentants d'une part;  
 Et de mademoiselle Durand Berthe Marie-Célestine  
 Julienne âgée de vingt six ans, sans profession, domiciliée  
 à Fédry, y étant née le dix sept février mil huit  
 cent soixante deux, ainsi qu'il est constaté par les  
 registres de l'Etat civil de notre commune que nous avons  
 sous les yeux, majeure, fille de Durand Lion, âgé de

Et après qu'il a été donné lecture de l'acte de mariage  
 l'acte aux parties & témoins, ils l'ont entendu  
 l'acte signé avec nous & raté par eux.

Berthe Durand Chassard Ernest  
 Chassard M. Rousssey Rousssey  
 Chassard Ligez Gauthier  
 Maire

9114  
 Monsieur Rousssey Chérophile âgé de trente  
 -quatre ans oncle de l'épouse, deuxième témoin les  
 deux cultivateurs domiciliés à Fédry; et Ligez  
 Fidolin, âgé de quarante sept ans manouvrier,  
 ami à l'épouse, troisième témoin; de Gauthier  
 Louis, âgé de vingt sept ans, cultivateur, autre  
 ami à l'épouse, quatrième témoin; et deux derniers  
 domiciliés aussi à Fédry.



Fédry mon doux village

\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**


\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

Naissance de sa mère DURAND Berthe le 17 février 1862 Fédry

Registre Fédry 1853-1862 page 164/177

  
N<sup>o</sup>: 5  
Naissance de  
Berthe - Marie -  
Celestine - Julienne  
Durand  
17 février 1862

L'an mil huit cent soixante deux, le dit sept  
février, à onze heures du matin, devant nous  
Chassard Pierre, maire, officier de l'état civil de  
la commune de Fédry, canton de Dampierre, sur  
lalon, (Haute Saône) a comparu avec maison  
commune Durand Léon, âgé de quarante cinq  
ans, propriétaire domicilié à Fédry, lequel nous  
a présenté un enfant de sexe féminin, né en son  
domicile ce présent jour, à trois heures du matin,  
de lui déclarant, et de Charlotte Soudet, âgé de  
huit ans, son épouse, sans profession, au  
quel enfant il a donné les prénoms de Berthe  
Marie Celestine Julienne.

Les dits déclaration et présentation, ont été faites  
en présence de M. l'abbé Jean Baptiste à l'âge de vingt  
huit ans, instituteur, premier témoin; et de  
Pierrot, âgé de soixante un ans, maréchal ferrant,  
deuxième témoin, les deux domiciliés à Fédry.  
De quoi nous avons aussitôt dressé le présent acte,  
et après en avoir donné lecture aux parties et  
témoin, ils l'ont immédiatement signé avec nous.

*Chassard Pierre* *Durand Léon* *Soudet Charlotte*

Naissance de sa tante CHASSARD Marie Eugénie le 30 octobre 1837

Registre Fédry 1853-1862 page 82 /177

Naissance de  
Marie Eugénie  
Chassard

L'an mil huit cent trente sept le trente octobre, à huit  
heures du matin devant nous Humbert Bon Marie Maire, officier  
de l'état civil de la commune de Fédry, canton de Dampierre,  
sur lalon (Haute Saône) a comparu Chassard Claude François  
âgé de vingt sept ans, manouvrier, demeurant à Fédry, lequel nous  
a présenté un enfant de sexe féminin, né le jour d'hier, à dix heures  
du soir, en son domicile, de lui déclarant de Marie Soudet  
âgée de vingt quatre ans, manouvrière, son épouse auquel enfant  
il a donné les prénoms de Marie Eugénie. Endite de la  
déclaration & présentation faites en présence de Pague Nicolas âgé  
de quarante deux ans, cultivateur, premier témoin, de Pierrot  
Jean Baptiste âgé de vingt huit ans, instituteur, second témoin, les  
deux domiciliés à Fédry. De quoi nous avons aussitôt dressé acte  
et après en avoir donné lecture aux parties & aux témoins  
ils l'ont immédiatement signé avec nous.

*Chassard Claude François* *Soudet Marie* *Humbert Bon Marie*



Fédry mon doux village

\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri



Fédry mon doux village

\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri

Naissance de son oncle CHASSARD Joseph Emile le 7 mai 1860

Registre Fédry 1853-1862 page 127/177

N<sup>o</sup> 2.  
 Naissance de  
 Joseph Emile Chassard.  
 le 7 mai 1860.

Le 7<sup>me</sup> mil. huit cent soixante, le sept mai, à huit heures du matin, devant nous, Laffond Pierre, mari, officier de l'état civil de la commune de Fédry, canton de Dampierre, sur Salen, J. B. Laffond, a comparu en la maison commune, Chassard, Claude, François, âgé de vingt-neuf ans, manoeuvre, demeurant à Fédry, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le jour d'hier à onze heures du matin, de lui déclaré et de Roussy Marie, Mélanie, âgée de vingt-six ans, sans profession.

son épouse, auquel enfant il a donné les prénoms de Joseph Emile. Les D<sup>es</sup> Déclaration et présentation faite en présence de Valour Jeanbaptiste, âgé de vingt-six ans, instituteur, domicilié à Fédry, premier témoin, de Pierrot Edme, âgé de quarante-un ans, propriétaire, domicilié aussi à Fédry. De quoi nous avons aussitôt dressé acte, et après en avoir donné lecture aux parties et témoins, ils ont immédiatement signé avec nous.

Valour  
 Chassard Claude François  
 Pierrot  
 Laffond



\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

**F Chassard Henri**

Fédry mon doux village

Mariage de ses grands-parents CHASSARD Claude et ROUSSEY MOREY Marie le 6 février 1864  
 Registres Fédry 1853-1862 page 40/177

Mariage de  
 Chassard Claude  
 fils de  
 Roussey Marie  
 et de  
 Morey Marie  
 le 6 février 1864

L'an mil huit cent cinquante quatre, le six février à huit heures du matin, devant nous Dumont Bon Marie, Maire, officier del Etat civil de la commune de Fédry, canton de Oisy-le-Vieux sur Oise (Oise - Oise), sont comparus publiquement en la maison commune Chassard Claude - François, âgé de vingt trois ans, domestique demeurant à Fédry, né à Voidans-lez-Oisy, le sept quatre novembre mil huit cent trente, ainsi qu'il résulte de l'extract de son acte de naissance délivré par le maire de la commune de Voidans-lez-Oisy, canton de Oisy-sur-Oise (Oise - Oise) et dûment légalisé par le président du tribunal de Meudon, fils majeur de Chassard Pierre, âgé de cinquante quatre ans, né à Ravenne Marguerite, âgé de cinquante deux ans, le deux cultivateur demeurant à Voidans-lez-Oisy, ici présents et consentant audit mariage d'une part, Et demoiselle Roussey Marie Morey, âgée de vingt ans sept ans cultivateur demeurant à Fédry, le vingt neuf juin mil huit cent trente trois, fille mineure de Jean Pierre Roussey, âgé de cinquante deux ans, et de Ferrand Françoise, âgée de quarante deux ans, les deux cultivateur demeurant ensemble à Fédry, ici présents et consentant audit mariage d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont la publication ait été faite à Fédry, devant la municipalité de cette maison commune, le dimanche quinze et vingt deux janvier, mil huit cent cinquante quatre, ainsi qu'il résulte de la transcription des registres de cette commune, que par lesdites publications ont été faites les mêmes jours et au même lieu dans la commune de Voidans-lez-Oisy, ainsi qu'il résulte de l'extract délivré par le Maire de cette dernière commune en date du premier

février dernier.

Sur motifs et publications, le futur époux ainsi que le père et mère de la future épouse qui sont en présent, nous ont déclaré qu'il n'y a pas de empêchement de mariage.

Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la requête de parties, et après avoir donné lecture de l'acte de publication de son consentement lequel par lequel par le président du tribunal de Meudon, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance, le six février, en date civil, relatif au mariage de Chassard Claude et Roussey Marie Morey.

Nous avons demandé aux parties si elles ont le pouvoir pour venir et pour consentir chacun dans ce qui est requis et affirmativement nous ont déclaré de la loi que Chassard Claude François et Roussey Marie Morey sont autorisés par le mariage.

De quoi nous avons constaté d'après l'acte de naissance de Chassard Jean Baptiste, âgé de vingt cinq ans, cultivateur, fils de Jean Pierre Roussey et de Roussey Marie Morey, de Voidans-lez-Oisy, de Ferrand Philippe, âgé de cinquante deux ans, cultivateur, fils de Jean Pierre Roussey et de Ferrand Françoise, les deux demeurant à Fédry.

Et après qu'il a été donné lecture de l'acte aux parties et terminées, nous avons immédiatement signé avec eux, tant nous que les futurs époux, le présent acte de mariage qui est tel qu'il suit.

Maire Nicolas Roussey Chassard Claude François  
 Chassard Jean Baptiste Ferrand Philippe  
 plus Joseph Ferrand Dumont Bon Marie



Fédry mon doux village

\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri





Fédry mon doux village

\*

# CHASSARD Henri Marie Ernest

\*

F Chassard Henri

Naissance de son grand-père paternel CHASSARD Claude François le 24 novembre 1830 à Noidans-le-Ferroux

Registre Noidans-le-Ferroux 1823 - 1832 page 189/234

96° 46  
 Naisance de  
 Claude  
 François  
 Chassard

L'an mil huit cent trente le Vingt cinq Novembre à huit heures  
 du matin parierant nous Maire officier de l'état civil de la  
 commune de Noidans le ferroux Département de la Haute Saône  
 Canton de Siergues Saône est comparu Claude ~~francois~~ Chassard -  
 âgé de trente ans cultivateur demeurant à Noidans le ferroux  
 le quel nous à présenté un enfant de sexe masculin né hier  
 François à dix heures du soir de lui déclarant et de Marguerite Davouet  
 son épouse, au quel il à déclaré vouloir donner le prénom  
 de Claude François la dite déclaration et présentation  
 faite en présence de Jean Bremmberg âgé de trente ans cultivateur  
 et de Jean Bigy âgé de soixante six ans manouvrier le  
 seul demeurant à Noidans le ferroux et ont le père et le mère  
 signé avec nous la présente acte après lecture faite à l'exception  
 de Jean Bigy qui a déclaré être illettré. Bremmberg

*J. Bremmberg*  
*J. Bigy*



Fédry mon doux village

\*

**CHASSARD Henri Marie Ernest**

\*

Mariage de ses arrière-grands-parents paternel CHASSARD Pierre et RAVENET Marguerite le 17 mai 1825 à Noidans -le-Ferroux

Registre Noidans-le-Ferroux 1823-1832 page 67/234

Noidans-le-Ferroux, le 17 mai 1825, le vingt septième jour du  
mois de la République, Cel qui est constaté par son acte de naissance  
ici joint (Cote trente huit) fille majeure de Pierre Ravenet  
Cultivateur à Noidans-le-Ferroux, & de Anne Moiseau, Chef  
de père & mère ici présents & consentant, la quelle avec eux, & qui  
de procéder, au Celebration du Mariage projeté entre eux, & de  
la publication d'acte fait devant le principal pont de  
Noidans-le-Ferroux, le premier de la Semaine,  
premier Mai, et le second, Aude, le Dimanche, huit, & dixième  
deuxième de Noidans-le-Ferroux, de neuf heures de nuit, de la  
publication d'acte fait devant le principal pont de  
Noidans-le-Ferroux, le même jour, Noidans-le-Ferroux, même  
même, comme que ci est dit, & qui nous est certifié par le  
Certificat de M. le Maire de Noidans-le-Ferroux, (Cote trente huit)  
auquel apposition au dit Mariage ne peut avoir été signifié  
faute de nous, & de sa requisition après avoir donné Lecture d'acte

Le présent est dit mentionné & en chapitre VI de l'article  
du Code Civil de France, l'Article du Mariage, & en  
demande au futur époux, & de la future Epouse, de se tenir  
pour eux, & pour leurs enfants, & pour leurs descendants  
de se tenir pour eux, & pour leurs descendants, & de se tenir  
au nom de la Loi

Pierre Chassard & Marguerite Ravenet, tous deux  
par le Mariage, de tout qui est dit, & de la future Epouse, de se tenir  
pour eux, & pour leurs enfants, & pour leurs descendants, & de se tenir  
au nom de la Loi